

ARRONDISSEMENT
DE
SAINT-GERMAIN-EN-LAYE

SÉANCE DU

24 SEPTEMBRE 2015

Le nombre de Conseillers
en exercice est de 43

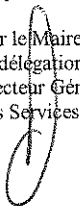
OBJET

**Voeu relatif à l'accueil
des réfugiés**

En vertu de l'article L.2131-1
du C.G.C.T.
Le Maire de Saint-Germain-en-Laye
atteste que le présent document
a été publié le 30 septembre 2015
par voie d'affichages
notifié le
transmis en sous-préfecture
le 30 septembre 2015
et qu'il est donc exécutoire.

Le 30 septembre 2015

Pour le Maire,
Par délégation,
Le Directeur Général
des Services



Denis TRINQUESSE

L'an deux mille quinze, le 24 septembre à 21 heures, le
Conseil Municipal de Saint-Germain-en-Laye, dûment
convoqué par Monsieur le Maire le 17 septembre deux mille
quinze, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, lieu ordinaire de ses
séances, sous la Présidence de Monsieur Emmanuel LAMY,
Maire.

Etaient présents :

Madame de CIDRAC, Monsieur SOLIGNAC, Madame
BOUTIN, Monsieur PIVERT, Monsieur AUDURIER*,
Madame HABERT-DUPUIS, Monsieur PERICARD,
Madame CERIGHELLI**, Monsieur LEBRAY, Madame
PEUGNET, Monsieur ROUSSEAU, Monsieur PRIOUX,
Monsieur BATTISTELLI, Monsieur JOLY, Monsieur
PETROVIC, Madame ADAM, Madame MACE, Monsieur
MIRABELLI, Monsieur MIGEON, Madame
PEYRESAUBES, Monsieur JOUSSE, Madame AGUINET,
Madame TÉA, Madame LIBESKIND, Madame NASRI,
Madame CLECH, Monsieur LEGUAY, Monsieur
VILLEFAILLEAU, Madame DUMONT, Monsieur
LAZARD, Madame GOMMIER, Monsieur DEGEORGE,
Monsieur CAMASSES, Monsieur LÉVÊQUE, Madame
SILLY, Madame ROULY, Monsieur ROUXEL

*Monsieur AUDURIER (sauf pour le dossier 15 F 00, les
procès-verbaux des séances du 25 juin 2015 et 9 juillet 2015 et
le compte-rendu des actes administratifs)

**Madame CERIGHELLI (sauf pour le dossier 15 F 00, les
procès-verbaux des séances du 25 juin 2015 et 9 juillet 2015, le
compte-rendu des actes administratifs, les dossiers 15 F 01,
15 F 02 et 15 F 03)

Avaiient donné procuration :

Madame RICHARD à Monsieur LAMY
Monsieur COMBALAT à Monsieur SOLIGNAC
Madame LANGE à Madame BOUTIN
Madame VANTHOURNOUT à Madame NASRI
Madame ANDRÉ à Madame de CIDRAC

Secrétaire de séance :

Madame AGUINET

N° DE DOSSIER : 15 F 19 (vœux)

OBJET : VŒU RELATIF A L'ACCUEIL DES RÉFUGIÉS

RAPPORTEUR : Monsieur le Maire

**Monsieur le Maire,
Mesdames, Messieurs,**

Vœu présenté par le Groupe Saint-Germain-Autrement :

Considérant la crise migratoire inédite que connaissent l'Europe et la France ;

Considérant qu'il s'agit de répondre dès maintenant, concrètement aux drames que connaissent des femmes, des hommes et des enfants qui cherchent à échapper aux guerres qui secouent leurs pays d'origine en zone de conflits en Syrie, en Irak ou en Erythrée ;

Considérant qu'en réponse aux situations insupportables qui se succèdent à nos frontières, l'Europe a décidé de se mobiliser à travers la voix du président de la République et celle de la chancelière allemande pour répondre à la détresse des milliers de demandeurs d'asile ;

Considérant que cette mobilisation européenne ne pourra être efficace que si elle se traduit localement par des actions concrètes ;

Considérant les appels à la solidarité, des communes, des associations nationales laïques et religieuses de notre pays ;

Considérant qu'au-delà de tout clivage politique, nous respectons notre devoir moral de défendre et protéger les populations dans la mesure de nos possibilités ;

Considérant que la ville de Saint-Germain-en-Laye, ville internationale, accueille 5.350 ressortissants étrangers résidents et que la ville se considère comme ville d'accueil des expatriés ;

Considérant que le tissu associatif d'accueil et de solidarité de la ville de Saint-Germain-en-Laye est particulièrement riche et qu'un inventaire de bâtiments collectifs actuellement inoccupés pourrait être actualisé ;

Le Conseil Municipal exprime le vœu suivant :

« Le Conseil municipal de Saint-Germain en Laye constate une crise migratoire inédite que connaît l'Europe et la France. Face aux drames insupportables qui se succèdent à nos frontières pour des femmes, des hommes et des enfants de Syrie, d'Irak et d'Erythrée qui fuient ces zones de conflits, une mobilisation concrète doit aussi se traduire localement. En partenariat avec la Préfecture des Yvelines, l'Office Français de Protection des Réfugiés et Apatrides, le Centre local d'Accueil des Demandeurs d'Asile, le CCAS, des partenaires institutionnels et les associations Saint-Germainoises, la ville de Saint-Germain-en-Laye exprime son intention d'accueillir une ou plusieurs familles de réfugiés sur son territoire. »

Communication du Groupe Union Pour Saint-Germain

Face à la crise migratoire que traverse l'Europe, le Conseil Municipal exprime sa sollicitude et sa solidarité envers ces hommes, ces femmes et ces enfants contraints de fuir leur pays en guerre.

Devant les images insoutenables relayées par les médias, il est difficile de ne pas partager l'émotion collective : nous sommes tous concernés.

Le Conseil Municipal constate qu'il appartient à la communauté internationale d'agir rapidement pour faire cesser les causes de cette crise humanitaire dramatique.

Il rappelle que l'accueil et l'hébergement d'urgence sont des compétences de l'Etat.

A l'heure où l'Etat réduit drastiquement les moyens des collectivités locales, il considère que ce n'est pas une allocation de 1 000 € par personne qui permettra d'assurer un accueil digne aux réfugiés.

La Ville de Saint-Germain-en-Laye n'a pas attendu la crise actuelle pour se doter d'un dispositif d'accueil d'urgence. Notre Centre d'Accueil de Demandeurs d'Asile (CADA), créé il y a quelques années, ne peut accueillir plus de réfugiés.

Mais, comme elle l'a toujours fait, notre Ville accompagnera bien évidemment de son mieux les initiatives individuelles ou collectives destinées à venir en aide à celles et ceux qui en ont le plus besoin.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après avoir entendu l'exposé du vœu du Groupe Saint-Germain Autrement et la communication du Groupe Union Pour Saint-Germain qui précèdent,

Le Groupe Saint-Germain Autrement APPROUVE LE VŒU,

Le Groupe Union Pour Saint-Germain REJETTE LE VŒU,

Le Groupe Agir Pour Saint-Germain S'ABTIENT,

Monsieur ROUXEL REJETTE LE VŒU,

Pour : 3

Contre : 36

Abstention : 4

Le vœu relatif à l'accueil des réfugiés est rejeté.

POUR EXTRAIT CONFORME,
AU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS,



Emmanuel LAMY
Maire de Saint-Germain-en-Laye